

La mobilité spatiale : logique socio-professionnelle et logique capitalistique

Jean-Luc MAYAUD

Jean-Luc MAYAUD
Université de Paris-Nord

A l'approche des neiges, un habitant de chaque village achète ou réunit par commission ce que le village a d'objets exécutés et disponibles, il en charge une voiture et descend ; il se dirige au midi de la France, parcourt plusieurs départements, débite ses objets, décrasse les pendules et les horloges qu'il a vendues l'année précédente, les règle et les raccommode si elles sont dérangées, recueille les fonds livrés à terme et regagne, au printemps, son industrielle contrée ». Telle est la description livrée par un observateur du début du XIXe siècle à propos des activités des villages de la montagne jurassienne¹ : une organisation économique et sociale où est effectué un partage des tâches entre les fabricants locaux et les migrants chargés de l'écoulement des productions et du service après-vente. Ces derniers, qui présentent quelques ressemblances avec les « colporteurs faméliques » de l'Oisans des années 1830², seraient ainsi les seuls individus géographiquement mobiles et, qui plus est, temporairement mobiles comme les maçons de la Creuse qui emportaient

leur savoir-faire vers la capitale³. Ces exemples suffisent-ils à rendre compte de la mobilité spatiale ?

Certes, pour la France du siècle dernier, la mobilité des populations rurales demeure moins fréquemment étudiée que la mobilité citadine : forte est l'idée reçue de la stabilité des premières malgré les nécessaires révisions qu'imposent les récentes études et mises au point concernant les migrations et la stabilité des bassins démographiques des grandes villes⁴. L'intérêt des historiens doit également être marqué pour les cas de mobilité spatiale à l'intérieur de ces « pays » qui semblent à l'écart et peu perturbés du fait de l'absence de ville importante. La montagne jurassienne en offre un exemple pertinent. Elle connaît, dans la longue durée, de 1770 à 1950, un véritable phénomène d'industrialisation rurale. Plus, cette voie d'industrialisation semble naître du terrain de l'artisanat traditionnel : elle est l'héritage des activités de tournerie, boissellerie et tableterie de Saint-Claude et Moirans (Jura), elle est la poursuite de la petite métallurgie des forges de la vallée de l'Ain comme celles de Champagnole ou Morez (Jura)⁵.

Surtout, la montagne jurassienne offrirait le cas d'une industrialisation *sui generis*, spontanée et parfaitement intégrée à l'écosystème montagnard. Ainsi en attesteraient le recours systématique à l'énergie hydraulique⁶ et l'utilisation des ressources de la forêt en matière première ou en combustible. Contribuerait également à cette vision l'appel au travail saisonnier d'une main-d'œuvre rurale d'ouvriers-paysans pluri-actifs⁷ pour des entreprises sans importants besoins en capitaux parce qu'elles sont généralement familiales et fonctionnent par un recours habituel à l'autofinancement. Cette hypothèse d'une industrialisation

en vase clos pourrait ainsi se dégager de l'étude isolée d'un établissement comme la taillanderie de Nansous-Sainte-Anne (Doubs)⁸.

Reste que la reconnaissance d'une telle voie d'industrialisation ne résiste guère à l'analyse comme en témoignent les recherches universitaires menées depuis une trentaine d'années⁹. En fait, le passage de l'artisanat local à l'industrialisation n'a été rendu possible que par la mobilité des personnes et des capitaux. C'est la mobilité spatiale des personnes qui permet la réussite industrielle de la montagne jurassienne entre 1780 et 1840. Qui plus est, cette mobilité apparaît essentielle dans la genèse du patronat local : vers 1860, sur 22 hommes d'affaires d'envergure nationale, employant plus de 300 ouvriers ou réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 francs, 9, soit près d'un sur deux, doivent la réussite de leur famille à la mobilité¹⁰. C'est dire le caractère décisif de la mobilité spatiale dans les modalités de l'industrialisation de la montagne jurassienne. Obéissant à une logique socio-professionnelle, apparaissent deux types de mobilité des personnes. Leur succès a une mobilité des capitaux indispensable à la poursuite de l'industrialisation.

UNE MOBILITE DE TYPE ANCIEN, OBSERVEE DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE TRADITIONNELS

Ce premier type de mobilité spatiale est ainsi d'abord repéré dans le monde du négoce. Au pied de la montagne jurassienne, à Besançon, c'est par exemple l'apport de la bourgeoisie juive négociante. La famille Veil-Picard¹¹ est originaire d'Alsace : le grand-père, Abraham se serait établi marchand en

Alsace sous le patronyme Weill ; le père, Aaron, né dans le département du Haut-Rhin en 1794, s'installe à Besançon quelques mois avant son mariage en 1823 avec la fille d'un marchand ; propriétaire d'une maison de détail de rouennerie, il se consacre progressivement aux opérations de banque et d'escompte ; Adolphe, enfin, né à Besançon en 1824 et époux depuis 1854 de Jeannette Fould, fille d'un négociant bisontin, est initié et associé aux affaires de son père. Dès les débuts du Second Empire, la maison Veil-Picard est devenue la plus grande banque locale de Besançon.

Mobilité encore pour la lignée Lippmann¹² elle aussi venue du département du Haut-Rhin. Bénéficiant du décret de l'Assemblée nationale constituante du 27 septembre 1791 qui accorde aux citoyens de confession israélite le droit de s'installer dans la ville de leur choix, trois enfants de Joseph Lippmann, alias Nathan, quittent Sarre-Union (Haut-Rhin) pour s'installer à Besançon dans les dernières années du XVIII^e siècle. Alphonse, le premier arrivé, est dit en 1806 le « *juif le plus riche de Besançon* » : il est négociant et marchand de montres. Alexandre, le cadet, connaît lui aussi la fortune dans le négoce avant de s'effondrer « *à la suite de pertes sensibles réalisées sur les fonds publics en 1848* ». Mayer, le troisième, marié à Strasbourg, s'installe durant l'Empire à Besançon où ses activités s'étendent du commerce des fourrages à celui de l'argent. Enrichi par les guerres de l'Empire, il devient l'un des grands notables de la capitale comtoise où son fils Lheman parachève une ascension sociale symbolisée par la construction d'une vaste bâtisse de style néogothique que les Bisontins baptiseront « *château de la Juive* ».

Ces exemples d'itinéraires somme

toute classiques attestent le rôle de la mobilité spatiale dans la constitution du monde du négoce bisontin. Plus caractéristique encore est la mobilité de la main-d'oeuvre qualifiée des industries anciennes. Une part d'entre elle est constituée par de véritables dynasties ouvrières dans lesquelles une qualification très poussée se transmet de père en fils et s'accompagne d'une fréquente mobilité semblable aux célèbres « *Tours de France* » des compagnons. Cette mobilité est repérable dans les industries où le marché de la main-d'oeuvre est très étroit, et où les chefs d'entreprise pratiquent une surenchère en matière de salaires. Ainsi, dans les verreries des gorges du Doubs en 1773, à Blancheroche, les ouvriers « *sont des Allemands, soit du cercle d'Empire, de Bohême, des Montagnes Noires...* »¹³. Ainsi les papetiers de l'entreprise Outhenin-Chalandre de Geneuille (Doubs) entre 1834 et 1913¹⁴ : sur 601 d'entre eux dont le lieu de naissance a pu être établi avec certitude, 234 seulement sont nés dans le département du Doubs ; 304 proviennent de Haute-Saône, 7 du Jura, 21 des Vosges, 27 des autres départements français et 8 de l'étranger. Les Vosgiens, « *tous natifs de lieux où étaient implantés des moulins à papier* », sont arrivés les premiers à Geneuille, « *avec leur savoir-faire, pour assurer un bon départ à la papeterie* » ; les Haut-Saônois leur ont ensuite succédé, surtout lorsque les moulins-papeteries de Saint-Bresson et Raddon (Haute-Saône) ont été transformés en filatures et que par familles entières émigrèrent « *les papetiers attachés à leur métier* ».

De semblables mobilités sont attestées dans le secteur métallurgique. Parmi les nombreux cas connus, ce sont, par exemple, les platineurs de la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs). Isolée au fond d'une reculée

jurassienne, cette ferme-atelier recrute sa main-d'oeuvre peu spécialisée sur place. En revanche, les ouvriers qualifiés appartiennent à l'aristocratie du voyage. Parmi le fichier de 71 noms qui a pu être constitué¹⁵, les « D. » apparaissent parfaitement représentatifs : Antoine D., né en 1813, est étiereur de pelle à Firminy (Loire) lorsque naît son fils Claude, dit Claudius, en 1846 ; ce dernier devient étiereur d'acier à Pont-Salomon (Haute-Loire) où il réside de 1872 à 1878, il est couteleur à Bèze (Côte-d'Or) en 1882, puis taillandier à Nans-sous-Sainte-Anne de 1900 à 1907 et enfin couteleur à La Partholière, commune de Rochetaillée (Loire) ; à la troisième génération, la mobilité perdure puisque Antoine D., né à Bèze en 1882, est ouvrier sur faux à Nans-sous-Sainte-Anne de 1900 à 1903 et de 1912 à 1921.

Métallurgie encore avec les forges de Syam (Jura), propriété de la famille Jobez au XIXe siècle¹⁶. Entre 1898 et 1960, le recrutement hors du département progresse¹⁷ : avant 1914, sur 96 ouvriers identifiés, 85 viennent du Jura - dont 45 de Syam-, 8 des autres départements et 3 de l'étranger ; de 1914 à 1940, ils sont 74, dont 61 Jurassiens -31 de Syam-, 11 nés en France ailleurs que dans le Jura et 2 immigrés ; entre 1940 et 1960 enfin, sur les 83 embauchés, 60 proviennent du Jura -9 de Syam-, 21 des autres départements français et 2 de l'étranger. Mais là encore, la mobilité spatiale concerne pour l'essentiel le monde des ouvriers les plus qualifiés. En témoigne la généalogie de la famille « B.-R. » : fils d'une lignée de lamineurs, Eugène, né en 1871 à Saint-Julien-en-Jaret (Loire) et marié à Saint-Chamond (Loire), s'installe en 1905 à Syam où sa fille épouse un lamineur ; quittant son usine dans la Loire, il avait été débauché par les recruteurs de Syam qui venaient d'installer un nouveau

laminoir ; pour sa grande qualification, il reçut de ses nouveaux employeurs le salaire le plus élevé de la forge.

Ces exemples de mobilité de type ancien ont été repérés dans les secteurs traditionnels de l'économie de la montagne jurassienne. Mobilité spatiale, elle n'est pas générée par l'industrialisation ou, en tous cas, apparaît dissociée de l'industrialisation. Son prolongement aux XIXe et XXe siècles s'explique par le tardif maintien d'une proto-industrie dynamique en Franche-Comté¹⁸.

UNE MOBILITE DE TYPE NOUVEAU, ASSU- RANT LE PASSAGE A L'INDUSTRIALISATION (1780-1820)

Tardivement proto-industrielle¹⁹, comme en témoigne la survie jusqu'aux années 1970 d'établissements tels la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne ou les forges de Syam, la montagne jurassienne connaît une autre forme de mobilité spatiale des personnes : celle qui assure la réussite du passage de l'artisanat traditionnel à l'industrie. Dès les dernières décennies du XVIIIe siècle, et dans le contexte de l'affranchissement de la mainmorte²⁰, est amorcée une reconversion de nombreux ateliers hydrauliques dans des activités mieux rémunérées comme l'horlogerie²¹ ou la lunetterie. Les moteurs hydrauliques, par leur souplesse de fonctionnement et d'utilisation sont en effet facilement adaptables aux machines et technologies les plus variées²². Améliorés et aménagés, les sites et moteurs hydrauliques permettent une authentique industrialisation de quelques secteurs économiques. Cette reconversion, qui est stratégie volonta-

riste, s'inscrit dans une logique plus technique qu'économique : elle repose sur les tentatives de greffe de la technologie suisse sur le terreau des artisans traditionnels. Elle passe également par une mobilité momentanée des personnes, laquelle assure parfois, et peut-être souvent, la mobilité sociale, du monde des ouvriers-paysans pluri-actifs au patronat local.

Plusieurs indices de cette mobilité spatiale sont d'abord perceptibles à travers les contrats d'apprentissage qui conduisent de jeunes Franc-Comtois en Suisse pour leur formation professionnelle entre 1770 et 1880. En 1767, Frédéric Japy²³, fils d'un serrurier-mécanicien de Beaucourt (Haut-Rhin), part au Locle (Suisse) faire son apprentissage chez Jeanneret-Gris qui en 1765 a inventé les outils nécessaires à la fabrication mécanique des ébauches horlogères. Ce dernier renonce à exploiter lui-même son invention et la vend à son apprenti qui revient créer en 1769 un atelier d'ébauches dans son village natal : dès 1780, Frédéric Japy a réussi à mécaniser à Beaucourt la fabrication industrielle des ébauches. Quelques années auparavant, Joseph Guignard avait appris la profession de lapidaire au pays de Gex et de retour dans le haut Jura formait à son tour des apprentis. Pratique courante encore à travers l'itinéraire d'un Louis Garnache qui a appris des « grands maîtres de la Suisse » et a ensuite introduit aux Gras (Doubs) la fabrication des outils d'horlogerie, devenant établisser pour plus de 150 ouvriers²⁴.

Le cas de la commune de Montécheroux (Doubs), « capitale mondiale de la pince »²⁵, est tout aussi significatif : la conversion de l'artisanat coutelier est semble-t-il due à l'arrivée en 1776 du Suisse Jonas Brandt, natif de Tramelans, qui plante la fabrication

de la pince émaillée pour horloger à Montécheroux. Cette mutation est d'autant plus aisée que les mêmes techniques de forgeage, limage et polissage sont utilisées²⁶. Dès lors, se développent des forges à domicile à côté de chaque maison de Montécheroux sans qu'aucune usine ne voie le jour avant 1850. C'est dans un contexte de relations avec les fabricants-horlogers du Locle et de La Chaux-de-Fonds (Suisse) que prospère cette spécialisation. Lucien Hugoniot, le premier industriel qui réussit le passage de l'artisanat et de la proto-industrie à l'industrie de la pince passe dix années en Suisse avant son installation, dans les années 1880, tant à Montécheroux que dans la commune proche de Liebvillers.

A cet acquis historiographique, se sont ajoutés les résultats des recherches récentes. C'est ainsi, par exemple, qu'ont été entrepris, de façon non systématique il est vrai, les dépouillements des minutes de l'étude Brandt, notaire à la Chaux-de-Fonds, déposées aux archives d'Etat à Neuchâtel (Suisse)²⁷. Le 8 septembre 1779 est conclu la fin d'un contrat d'apprentissage de trois ans entre d'une part Isidore Bois, de Chatillon, près de Lons-le-Saunier (Jura), né en 1750 d'un père illettré mais sachant lui-même écrire et signer dès l'âge de 13 ans, et d'autre part François Sandoz-Genre, maître-horloger en petit volume et officier de milice à La Chaux-de-Fonds : Bois qui s'est acquis « l'estime de tous ceux qui le connaissent » est déclaré apte « à finir et établir une bonne montre, [à] faire des rabillages et [à] en travailler avec approbation ». Cette réussite explique que quelques mois auparavant, le 15 mai 1779, un prêt de 10 louis d'or neufs et 3 écus neufs (176 francs et 8 sols argent de Neuchâtel) à 4% est consenti par Sandoz-Genre en faveur de Bois qui

hypothèque ses habits et ses outils d'horloger. Le but du prêt est explicitement mentionné : *« s'établir chez lui ou travailler ailleurs »*.

Un « certificat pour un ouvrier » est également délivré le 20 décembre 1785 par Jean-Abram Kecker, maître-horloger en pendules à La Chaux-de-Fonds, au bénéficiaire de Melchior Monnin, de Charquemont (Doubs), qui a travaillé deux ans pour lui. C'est de la même façon, un marché d'apprentissage pour deux années à La Chaux-de-Fonds conclu le 24 novembre 1786 entre d'une part Nicolas-Alexis Leroux, de Morez (Jura), âgé de 23 ans et présenté par son père qui se fait représenter pour la signature de l'acte par Claude-Etienne Jobez, négociant en horlogerie à Morez et récemment affranchi de la mainmorte, et d'autre part Charles-Frédéric Colomb, maître-horloger en pendules qui logera et nourrira l'apprenti *« sans rien lui cacher pour parvenir à une bonne pendule »*. La formation dispensée n'est pas gratuite : 26 louis d'or neufs sont payables moitié à l'engagement et moitié à l'expiration du contrat, et huit cas de figure différents sont envisagés en cas de rupture de contrat. Apprentissage et compétence reconnue encore puisque, en 1785, 1786 et 1789, La Chaux-de-Fonds et Le Locle accueillent des Montbéliardais employés comme saisonniers au service d'horlogers. Certains, comme Jean Morlot, de Vieux-Charmont (Doubs), deviennent coutumiers de cette migration temporaire puisqu'ils figurent à trois reprises dans ce statut entre 1785 et 1789.

La greffe des savoir-faire suisses culmine avec la mobilité des horlogers du plateau de Neuchâtel que Laurent Mégevand amène avec lui à Besançon en 1793 avec l'accord et l'aide du gouvernement français²⁸. Ici, la mobilité a été provoquée par le volontarisme de la

Convention qui désirait créer une manufacture nationale. Ont été dénombrés 425 familles et 290 célibataires arrivés à Besançon entre 1793 et 1800 ; mais une série d'études sur l'implantation de ces horlogers suisses tout au long du XIXe siècle²⁹, montre que par delà le noyau initial, le nombre des immigrés d'origine suisse à Besançon est beaucoup plus considérable parce que cette immigration s'inscrit dans la longue durée. Ainsi en témoigne l'échantillon des patronymes commençant par les lettres D-H³⁰ : au départ, ce sont 88 familles et 61 célibataires, soit 149 ménages qui s'installent dans la capitale comtoise entre 1792 et 1800 ; mais ils sont encore 245 à arriver entre 1800 et 1860, attestant la permanence du phénomène de mobilité en dépit de l'échec de Mégevand.

La provenance de ces horlogers suisses a pu être établie : 60,41% des ménages viennent du canton de Neuchâtel, 22,62% de celui de Berne et 10,53% de celui de Genève. Cette population mobile qui apparaît jeune et nettement masculine ne s'est toutefois pas systématiquement enrichie. Sur 352 décès enregistrés à Besançon entre 1793 et 1890, 89 seulement ont donné lieu à déclaration de mutation par décès : faible pourcentage, 26%, explicable par la grande mobilité de cette population mais surtout par le nombre important de personnes indigentes qui avait conduit la communauté réformée de Besançon à créer une société de secours pour les horlogers suisses. Durant la période 1810-1840, 56% des successions sont d'un montant déclaré inférieur à 500 francs et totalisent 1,6% de la masse successorale ; mais deux successions, 1,5% des déclarations, sont comprises entre 10 000 et 50 000 francs et représentent 62,4% de la totalité des

| Périodes | arrivées | | départs | | | bilan |
|--------------|------------|------------|------------|------------|-------------|--------------|
| | nombre | % | nombre | % | %/arriv. | nombre |
| 1792-1800 | 149 | 37,8 | 88 | 46,1 | 59,1 | + 61 |
| 1801-1810 | 14 | 3,5 | 18 | 9,4 | 128,6 | - 4 |
| 1811-1820 | 27 | 6,9 | 13 | 6,8 | 48,1 | + 14 |
| 1821-1830 | 50 | 12,7 | 13 | 6,8 | 26 | + 37 |
| 1831-1840 | 29 | 7,4 | 25 | 13,1 | 86,2 | + 4 |
| 1841-1850 | 49 | 12,4 | 19 | 9,9 | 38,8 | + 30 |
| 1851-1860 | 76 | 19,3 | 15 | 7,8 | 19,7 | + 61 |
| Total | 394 | 100 | 191 | 100 | 48,5 | + 203 |

Tableau 1 : Les ménages horlogers suisses à Besançon (patronymes D-H)

biens déclarés. En revanche, de 1850 à 1890, les successions inférieures à 500 francs ne représentent plus que 31,2% des successions et les plus élevées atteignent dorénavant le million de francs. Statistiquement, un enrichissement est donc avéré.

Au total, cette mobilité des horlogers suisses est tout à la fois contribution au bassin de main-d'oeuvre spécialisée de l'horlogerie bisontine et apport à la constitution du patronat horloger local : ce sont plusieurs dizaines d'entreprises qui sont créées par les immigrés suisses entre 1840 et 1870. Reste toutefois très lente leur assimilation. Outre le nombre des départs - qui atteint 59% des arrivées avant 1800 et régresse à 42% au XIXe siècle -, et qui sont autant d'échecs, les Suisses de Besançon constituent longtemps un monde à part. Trois générations semblent nécessaires pour parvenir à l'assimilation : en témoignent les taux d'endogamie puisque 48,2% des mariages sont conclus entre Suisses à la première génération -contre 51,8% d'unions mixtes, Suisse-Franc-Comtois(e) -, 30,8% à la seconde et 18,7% à la troisième génération ; en témoigne également le tardif maintien de l'appartenance à l'Eglise réformée, la proportion des enfants baptisés au temple demeurant au-dessus de 80%

jusqu'en 1840 pour ne décliner que lentement ensuite.

Tout autant que la greffe des savoir-faire hélvétiques, d'autres indices de cette mobilité de type nouveau sont perceptibles dans les stratégies de *putting out system* des négociants-fabricants suisses. Le cas du canton de Morez est significatif³¹. Aux Arcets, hameau de la commune de Prémanon, par exemple, s'est installé en 1777 Pierre Hyacinthe Cazeaux qui construit un moulin hydraulique sur lequel il branche un petit martinet de cloutier et avec lequel, à partir de la Révolution, il produit des montures de lunettes pour un fabricant suisse. Cet exemple n'est pas insignifiant : c'est cet atelier à domicile dans le cadre du *domestic system* qui est vendu au début du XIXe siècle à Jean-Baptiste Lamy. Ce dernier continue à travailler pour la Suisse puisqu'il est, vers 1820, débiteur d'un négociant de Lausanne pour 1200 francs. Son fils, Pierre Hyacinthe, filleul de Cazeaux, est d'ailleurs envoyé faire son apprentissage à Genève avant de revenir fonder la firme Lamy-Lacroix, destinée à devenir la plus importante des entreprises de Morez en 1860³².

Pratique liée au *putting out system* encore avec l'autre grosse fortune de Morez, constituée par Claude Etienne Jobez³³. Dans les années 1780, associé

à son frère, il est à la tête d'une maison de commerce d'horlogerie qui rassemble les productions des ateliers domestiques du canton de Morez pour les exporter dans toute la France et en Suisse : il est en fait un négociant-entrepreneur qui joue le rôle d'intermédiaire entre les ateliers domestiques et le négoce suisse.

Exemplaire encore et finalement guère éloigné des modalités du *domestic system*, le « marché et convention » établi le 19 mars 1791 en l'étude du notaire Brandt de La Chaux-de-Fonds³⁴ entre David Quinche, de Chézard-Saint-Martin et Fontaine (Suisse), et Pierre Dubois, du Pays de Montbéliard, tous deux horlogers de petit volume. Dubois s'engage pour un an comme ouvrier du second, apportant avec lui ses tour, étau et paire de pinces à boucle tandis que Quinche lui fournit le reste du matériel : il doit fabriquer des ébauches de mouvements de montres, et ce « sans pouvoir se distraire de son travail que pour cas d'absolue nécessité », et doit rattrapper le temps perdu à la fin de l'année ; il est logé, nourri, éclairé et blanchi, et son salaire est fixé à 10,5 louis d'or neufs et un cha peau s'il donne satisfaction.

Quelques cas, enfin, attestent une mobilité aboutissant à l'implantation en Franche-Comté d'entrepreneurs suisses. Ce type de mobilité spatiale caractérise le Pays de Montbéliard où, en dehors des familles Peugeot et Japy, le patronat est un patronat importé. Samuel Marti, né en Suisse, à Langenthal (canton de Berne), en 1811, est le fils d'un négociant : en 1831, il arrive à Montbéliard où il installe une fabrique d'ébauches et pendules, connaît le succès économique avant de diversifier ses activités en fondant, avec le banquier bernois Marcuard, une société en commandite de 400 000 francs pour la « fabrication de mouvements de pendules et autres

articles de grosse horlogerie ou mécanique analogue »³⁵. Amédée Roux appartient à une famille de la bourgeoisie d'Yverdon : son grand-père était négociant ; son père, Albert, né en 1785, était horloger en Suisse avant de s'engager dans l'entreprise horlogère de gros volume Vicenti et compagnie de Montbéliard ; c'est Amédée, né en 1836 à Montbéliard, qui reprend la firme Vicenti et multiplie ses dépositaires en Suisse, à Paris et à Morez³⁶.

Au total, se pose la question de déterminer si ces mobilités spatiales des personnes sont des mobilités professionnelles. Les individus mobiles sont-ils les laissés pour compte de la spécialisation pastorale de la montagne³⁷, les « petits » exclus des fruitières par les « gros » ? En 1828, le curé des Fourgs demande en vain « l'autorisation d'établir un atelier de grosse horlogerie et de serrurerie dans sa cure afin de procurer à ses paroissiens une occupation et une ressource » car les habitants « s'adonnent les uns à la mendicité, les autres à la condition servile » ou à la contrebande³⁸. Ne s'agit-il pas plutôt de la mobilité de pluri-actifs qui se contentent de reconverter leur atelier hydraulique d'un secteur artisanal dans un autre plus susceptible d'industrialisation et producteur de plus de valeur ajoutée ? Toujours est-il que cette mobilité spatiale entraîne parfois une mobilité sociale : elle construit alors le patronat local des entreprises familiales de l'industrie de Saint-Claude et Morez et de l'horlogerie du Doubs.

UNE MOBILITE DES CAPITAUX (1820-1914)

L'examen des phénomènes de mobilité dans un espace comme celui de la montagne jurassienne montre que la mobilité des individus n'est pas seule à rendre compte de la mobilité spatia-

le³⁹ : les capitaux suivent les hommes. En effet, la faiblesse capitalistique des entreprises comtoise dans ce « pays » durablement proto-industriel n'a pas empêché le recours occasionnel au crédit étranger et aux capitaux extérieurs.

Certes, les prêteurs suisses sont présents dans la montagne jurassienne. L'étude de l'endettement des paysans du département du Doubs au milieu du XIXe siècle⁴⁰ montre que 9% des créanciers saisis entre 1850 et 1860 sont débiteurs de citoyens helvètes ; cette proportion atteint 15% pour l'arrondissement de Montbéliard et 17% pour celui de Pontarlier. Une recherche en cours⁴¹ sur l'organisation du crédit dans le haut Doubs entre 1846 et 1854 révèle la forte présence des prêteurs suisses parmi les signataires des obligations consenties chez les notaires Choulet puis Barrand à Pontarlier et Menetrier à Morteau.

OBLIGATIONS CONSENTIES PAR DES SUISSES DANS LE HAUT DOUBS

Sur ce fond de circulation de capitaux suisses vers le monde des paysans, des petits négociants et des commerçants, se greffent des mobilités plus conjoncturelles, celles qui apparaissent durant toutes les périodes de crise et de tension. C'est ainsi que les recherches menées à partir des études notariales permettent de dresser un tableau des plus importantes affaires pour lesquelles sont impliqués des créanciers suisses dans le groupe desquels figure en très bonne place Louis de Pourtalès⁴².

LES SUISSES DANS LES GRANDES AFFAIRES FRANC-COMTOISES

Une telle présence des capitaux suisses est également attestée si l'on retient comme indicateur les minutes notariales de la plus importante et de la plus affairiste des études de Besançon :

pour la période 1846-1854, a été dépouillée la totalité des minutes de l'étude Brugnion portant sur des transactions supérieures à 20 000 francs et organisatrices du crédit⁴³. Le montant total du crédit atteint ainsi 12 millions de francs dont 3,2 portent sur des sommes moyennes tandis que les grosses affaires représentent 8,8 millions : sur cette dernière somme, 5,9 millions sont prêtés par les banques tandis que 2,9 millions, soit 33%, proviennent de Suisse.

Présents encore les capitaux suisses pour les affaires de petite ou moyenne taille comme en témoigne l'étude approfondie des établissements horlogers Bourgeois de Damprichard (Doubs)⁴⁴. En 1840, Jacques François Bourgeois est endetté pour 14620 francs dont 1500 francs auprès du notaire Brandt de La Chaux-de-Fonds et 8120 francs auprès de la Chambre économique des biens d'Eglise de Neuchâtel. En 1842, son neveu, Jean-Baptiste Marcel Bourgeois, demande au préfet du Doubs d'être « *autorisé à fabriquer dans sa demeure à Chauchenot, [commune de Thiébouhans], des boîtes de montres avec du métal dit argenté* » ; quelques semaines après avoir reçu l'autorisation de fonder son atelier, sa famille « *contracte un emprunt obligatoire de 9000 francs auprès de Louis Jacottet, notaire à Neuchâtel* » ; en 1847, c'est Louise E. Aberlin, propriétaire demeurant dans le canton de Berne, qui est sollicitée à son tour pour prêter 1800 francs.

Bien sûr, la mobilité des capitaux ne concerne pas les seuls apports conjoncturels des notaires et banquiers suisses. Une mobilité structurelle apparaît essentielle pour la commandite industrielle. Les « sociétés commerciales » créées dans l'arrondissement de Besançon entre 1827 et 1857⁴⁵ rassem-

Tableau 2 : Obligations consenties par des Suisses dans le Haut Doubs

| Années | Pontarlier | | Morteau | |
|--------|-------------------------|----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| | % total des obligations | Total oblig. signées par Suisses | % / total des obligations | Total oblig. signées par Suisses |
| 1846 | 74,32% | 95 400 fr | 73,07% | 71 834 fr |
| 1847 | 56,86% | 66 100 fr | 64,31% | 41 555 fr |
| 1848 | 42,99% | 36 200 fr | 52,25% | 22 633 fr |
| 1849 | 53,88% | 79 190 fr | | |
| 1850 | 92,57% | 291 350 fr | | |
| 1851 | 53,93% | 98 600 fr | | |
| 1852 | 58,29% | 37 200 fr | | |

blent 814 associés dont le lieu de résidence est connu : 86 d'entre eux, 10,5%, vivent dans les départements français autres que les départements comtois et 20 - dont 13 Suisses -, soit 2,5%, sont étrangers. De 1883 à 1914, dans le même arrondissement de Besançon⁴⁶, les sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite simple, forme juridique utilisée ici pour les activités traditionnelles, font toujours relativement peu appel aux capitalistes et capitaux extérieurs : 85,2% des associés apportant 84,6% des capitaux sont franc-comtois ; parmi les non Comtois, avec 2,6% des associés et 7,7% des capitaux, Paris occupe la première place, immédiatement suivie de la Suisse, 2% des associés et 3,1% des capitaux. Mais c'est principalement par les activités nouvelles et les affaires importantes que les capitaux extérieurs pénètrent l'économie comtoise : les sociétés en commandite par actions et les sociétés anonymes ne sont plus comtoises qu'à 44% des actionnaires et 47,2% des capitaux. Lyon est largement en tête des financeurs extérieurs à la Franche-Comté, avec 20,6% des actionnaires et 11,6% des capitaux ; Paris - 4,4% et 12% - précède la Suisse qui ne compte que pour 1,53% des actionnaires mais 3% des fonds.

Au total, dans la montagne jurassienne, la logique socio-professionnelle précède la logique capitaliste : les échanges de savoir-faire et de main-d'œuvre préexistent aux stratégies proprement financières. Reste que logique socio-professionnelle et logique capitaliste, qui se succèdent dans le temps, se conjuguent pour structurer un espace économique. Le cas de la montagne jurassienne permet d'apporter quelques inflexions au concept de mobilité. Ici, la mobilité spatiale apparaît plutôt comme une mobilité de proximité. Qu'elle concerne les individus ou les capitaux, elle est souvent plus momentanée que définitive : sont ainsi expliquées les grandes difficultés archivistiques et méthodologiques rencontrées pour son étude. Elle vise plus à un transfert de technologies qu'à la constitution d'un bassin de main-d'œuvre - mobilité des personnes - ou même à une véritable industrialisation - mobilité des capitaux -. De plus, cette mobilité géographique des individus n'est pas à proprement parler une mobilité professionnelle : elle est davantage reconversion sectorielle de pluri-actifs déjà engagés dans l'artisanat et elle peut générer une mobilité sociale comme en témoigne, par exemple, la réussite de la dynastie Lamy à Morez.

Ainsi, la mobilité s'insère plus dans une logique de diversification des activités rurales fondées sur la pluri-activité que dans une stratégie de gestion de la main-d'oeuvre comme la logique proto-industrielle du *putting out system*. Autant d'éléments qui conduisent même à poser la question de savoir s'il existe de véritables stratégies de mobilité chez

les acteurs de l'industrialisation de la montagne jurassienne : en réalité, la mobilité spatiale n'est-elle pas une solution momentanée à un problème plus individuel que collectif ?

| Date | Louis de Pourtalès (et enfants) Neufchâtel | Créanciers de la Communauté de Neufchâtel | Créanciers de Bâle | Divers particuliers de la Chaux-de- Fonds et Genève |
|----------------|--|---|--------------------|---|
| 1812 | Faillite Rochet : forges de Magny-Vernois (Hte-Saône) | | | |
| 1818 | Faillite Rochet : forges Saint-Georges à Senargent (Hte-Saône) | | | Banqueroute du comte de Scey : ? |
| 1832 | Difficultés des frères Dubost : 50 ha de bois à Ronchaux (Doubs) | | | |
| envir. 1832 | Difficultés de Mouret de Bartherans à Chenecey (Doubs) : div. propriétés | | | |
| 1839 | Faillite Jean-Joseph Gauthier : qq ha de bois | | | |
| 1842 | Nans et Saraz (Doubs) : 500 ha de forêt | | | |
| oct. 1845 | Avocat Robert à Luxeuil mines de Gouhenans) : 80 000 francs | | | |
| juin 1847 | Folie de Lorcy, Besançon : 230 000 francs | | | |
| sept. 1847 | Galliot, ancien notaire à Besançon : 80 000 francs | | | |
| sept. 1847 | Lebault, négociant à Besançon : 30 000 francs | | | |

Tableau 3 : Les Suisses
dans les grandes affaires
franc-comtoises

| | |
|-----------------|---|
| avant 1848 | Vicomte Ferd. de Chifflet : 23 000 francs |
| février 1848 | Charles Curasson, maître de forges au Blanc Murger (Vosges) et avocat à Besançon : 90 000 francs |
| mars 1848 | Pierre Tramoy, négociant à Gray (Hte Saône) : 20 000 francs |
| avant 1849 | frère Dubost, maîtres de forges à Chenecey et Chatillon-sur- Lison (Doubs) |
| juillet 1849 | Quégain, à Besançon : 70 000 francs |
| déc. 1849 | Société des usines de Gouille à Beure (Doubs) ? |
| avant 1850 | Joseph Boyer, négociant à Avilley (Doubs) : 70 000 + 120 000 francs |
| avant 1850 | Blondeau, maître de forges à Saint- Hippolyte (Dbs) : 40 000 francs |
| janvier 1850 | Charles Delacroix, architecte et propriétaire des moulins d'Avanne (Dbs) : 25 000 francs |
| vers 1853 | Léonard et François Caron, maîtres de forges à Fraisons (Jura) : 650 000 francs |

NOTES

- 1 - Joseph-Marie LEQUINIO de KERBLAY, *Voyage pittoresque et physio-économique dans le Jura*, Paris, 1801, 2 volumes, 420 p. et 501 p.
- 2 - Laurence FONTAINE, *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIXe siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1984, 294 p.
- 3 - Martin NADAUD, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*.- Edition établie par Maurice AGULHON.- Paris, Hachette, 1976. 558 p., Alain CORBIN, « Migrations temporaires et société rurale : le cas du Limousin », *Revue historique*, septembre-décembre 1971, pp. 293-334 ; Alain CORBIN, « Limousins migrants, Limousins sédentaires. Contribution à l'histoire de la région limousine au XIXe siècle (1845-1880) », *Le Mouvement social*, n°88, juillet-septembre 1974, pp. 113-125 ; Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle. 1845-1880*. Tome I, *La rigidité des structures économiques, sociales et mentales*. Tome II, *La naissance d'une tradition de gauche*.- Paris, M. Rivière, 1975, 2 volumes, 1168 p.
- 4 - Yves LEQUIN, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*. Tome I, *la formation de la classe ouvrière régionale*. Tome II, *Les intérêts de classe et la République*.- Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977, 2 volumes, 573 et 500 p. ; Yves LEQUIN [dir.], *Histoire des Français. XIXe-XXe siècles*. Tome II, *la société*, Paris, A. Colin, 1983, 624 p.
- 5 - Adrien BILLEREY, *Saint-Claude et ses industries*.- Paris, Bibliothèque nationale, 1966, 285 p. ; Yves BLANC, *L'artisanat dans le canton de Morez au XIXe siècle*.- Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1975, 130 f. + annexes ; Claude-Isabelle BRELOT, « Un équilibre dans la tension : économie et société franc-comtoises traditionnelles (1789-1870) », dans Roland FIETIER [dir.], *Histoire de la Franche-Comté*.- Toulouse, Privat, 1977, pp. 351-397 et pp.405-407 ; Jean-Luc MAYAUD, « Un modèle d'économie de montagne : le Haut Jura aux XIXe et XXe siècles », dans *Le Parc naturel du Haut Jura*.- Besançon, CUER-Université de Franche-Comté, 1990, pp. 239-250 ; Jean-Marc OLIVIER, *Génèse d'une industrialisation : le cas du plateau de Champagnole (1780-1860)*, Diplôme d'études approfondies, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1990, 180 f. ; Laurent TAINTURIER, *L'évolution économique san-claudienne vue à travers les actes de sociétés commerciales et industrielles, 1813-1896*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1987, 222 f. + annexes.
- 6 - Claude-Isabelle BRELOT, « Typologie des établissements hydrauliques en Franche-Comté », *Terrain*, n°2, mars 1984, pp. 23-32 ; Claude-Isabelle BRELOT, « Pour une typologie des moteurs hydrauliques en Franche-Comté (XIXe-XXe s.) », *L'archéologie industrielle en France*, n°11, juin 1985, pp. 16-33.
- 7 - Jean-Luc MAYAUD, « De l'étable à l'établi : Permanence des adaptations dans la montagne jurassienne », Gilbert GARRIER et Ronald HUBSCHER [dir.], *Entre faucilles et marteaux. Pluriactivités et stratégies paysannes*, Lyon/Paris, Presses Universitaires de Lyon/Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988, pp. 143-160.
- 8 - Claude-Isabelle BRELOT et Jean-Luc MAYAUD, *L'industrie en sabots. Les conquêtes d'une ferme-atelier aux XIXe et XXe siècles. La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne*, Paris, J.-J. Pauvert chez Garnier, 1982, 292 p. + XVI p. h.t.
- 9 - Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Etude de géographie humaine*, Lyon, Institut des études rhodaniennes de l'université de Lyon, 1959, 571 p. Voir également les résultats des dix années de travaux de l'équipe dirigée par Claude-Isabelle BRELOT, *Artisanat et proto-industrialisation du Moyen-Age à nos jours*, analyse d'un cas régional : la Franche-Comté (RCP 682 du CNRS).
- 10 - Jean-Luc MAYAUD, *Les patrons du Second Empire. Franche-Comté*, Paris/Le Mans, Picard/Cénomane, 1991, 184 p. + XVI p. h.t.
- 11 - Jean-Luc MAYAUD, *Les patrons du Second Empire...* *op. cit.*, notice Adolphe Veil-Picard, pp.78-86.
- 12 - Jean-Luc MAYAUD, *Les patrons du Second Empire...* *op. cit.*, notice Lhemann Lippmann, pp. 36-40.
- 13 - Arch. dép. Doubs, E 502, cité par Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières...* *op. cit.*, p. 410.
- 14 - Bernard ROBBE-SAUL, *La formation d'une classe ouvrière en milieu rural : les ouvriers papetiers de Geneuille (1834-1913). Essai d'étude démographique et sociologique*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1983, 202 f.
- 15 - Claude-Isabelle BRELOT et Jean-Luc MAYAUD, *L'industrie en sabots...* *op. cit.*, pp. 217-220.
- 16 - Jean-Luc MAYAUD, *Les patrons du Second Empire...* *op. cit.*, notice Alphonse Jobez, pp. 130-136.
- 17 - Anne LESCALIER, *Le monde ouvrier aux forges de Syam de 1898 à nos jours. Vie et travail. Etude ethno-historique*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1986.

- 18 - Conclusions à paraître des travaux de la RCP 682 du CNRS : *Artisanat et proto-industrialisation du Moyen-Age à nos jours, analyse d'un cas régional : la Franche-Comté* (direction Claude-Isabelle BRELOT).
- 19 - Franklin MENDELS, « Proto-industrialization : the First Phase of the Process of Industrialization », *Journal of Economic History*, volume n°32, 1972, pp. 241-261 ; Franklin MENDELS, « Aux origines de la proto-industrialisation », *Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise*, 1978, n°2, pp. 1-25.
- 20 - Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières...*, *op. cit.*, p. 418.
- 21 - François JEQUIER, « L'horlogerie du Jura : évolution des rapports de deux industries frontalières des origines au début du XIXe siècle », *Frontières et contacts de civilisations. Colloque universitaire franco-suisse, Besançon-Neuchâtel, 1977*, Neuchâtel, 1979, pp. 157-176.
- 22 - Maurice DAUMAS, *L'archéologie industrielle en France*, Paris, Laffont, 1980, 464 p. ; voir également le numéro introduit par Louis BERGERON et consacré à l'énergie hydraulique de la revue du CILAC, *L'archéologie industrielle en France*, n°11, juin 1985, 164 p. + annexes.
- 23 - Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières... op. cit.*, pp. 428-429 ; Pierre LAMARD, *Histoire d'un capital familial au XIXe siècle : le capital japy (1777-1910)*, Belfort, Société belfortaine d'émulation, 1988, 358 p.
- 24 - Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières...*, *op. cit.*, p. 424.
- 25 - Fabrice VURPILLOT, *La pluriactivité à Montécheroux de 1836 à 1911*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1987, 199 f.
- 26 - Jean-Marc DEBARD, « Montécheroux », Jean COURTIEU [dir.], *Dictionnaire des communes du département du Doubs. Tome IV*, Besançon, Cêtre, 1985, pp. 2170-2187.
- 27 - Hugues JAHIER, « La main-d'oeuvre comtoise dans l'horlogerie neuchatoise vers la fin du XVIIIe siècle », *Travaux de la Société d'émulation du Jura*, 1990, pp. 135-148.
- 28 - Alexis PERNEY, *L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 au début du Consulat* - Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1988, 98 f. + annexes ; Florence ARNOULD, *Laurent Mégevand et l'introduction de l'horlogerie à Besançon, 1793-1814*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1989, 301 f. + annexes.
- 29 - Claude-Isabelle BRELOT, « La difficile intégration des "Mégevand" en terre comtoise : état des travaux en cours », *La Révolution dans la montagne jurassienne (Franche-Comté et Pays de Neuchâtel). Actes du colloque de La Chaux-de-Fonds, 20 mai 1989*, Regards sur le haut Doubs, 1989, pp. 123-132 ; Maryline BEUCHOT, *Les horlogers suisses à Besançon : recherche de l'identité d'un groupe social particulier et étude de son intégration dans la ville de Besançon, 1793-1890 (patronymes A-D)*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1990, 186 f. + annexes ; Myriam GUIDET, *L'implantation des horlogers suisses à Besançon, 1793-1880 (patronymes D-G)*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1989, 115 f. + annexes ; Agnès COSME, *L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 à 1860 (patronymes H-L)*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1989, 113 f. + annexes ; Valérie BOICHON, *L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 à 1889 (patronymes M-R)*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1989, 177 f. + annexes ; Edith MARSOT, *L'implantation des horlogers suisses à Besançon de 1793 à 1860 (patronymes S-Z)*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1989, 116 f. + annexes.
- 30 - Myriam GUIDET, *L'implantation des horlogers suisses...*, *op. cit.* La synthèse de ces études complètes et fusionnées doit faire l'objet d'une prochaine publication.
- 31 - Yves BLANC, *L'artisanat dans le canton de Morez...*, *op. cit.*
- 32 - Jean-Luc MAYAUD, *Les patrons du Second Empire...*, *op. cit.*, notice Aimé LAMY, pp. 136-143.
- 33 - Claude-Isabelle BRELOT, *Grands notables du Premier Empire. Jura, Haute-Saône, Doubs* - Paris, Ed. du CNRS, 1979, pp. 36-37 ; Jean-Luc MAYAUD, *Les patrons du Second Empire...*, *op. cit.*, notice Alphonse Jobez, pp. 130-136.
- 34 - Hugues JAHIER, « La main-d'oeuvre comtoise dans l'horlogerie... », *art. cit.*
- 35 - Jean-Luc MAYAUD, *Les patrons du Second Empire...*, *op. cit.*, notice Samuel Marti, pp. 41-43.
- 36 - Jean-Luc MAYAUD, *Les patrons du Second Empire...*, *op. cit.*, notice Amédée Roux, pp. 68-71.
- 37 - Michèle DION-SALITOT et Michel DION, *La crise d'une société villageoise. Les « survivanciers », les paysans du Jura français (1800-1970)*, Paris, Ed. Anthropos, 1972, 400 p. ; Jean BOICHARD, *L'élevage bovin, ses structures et ses produits en Franche-Comté*, Paris, Les Belles-Lettres, 1977, 536 p. + annexes ; Jean-Luc MAYAUD, *Les paysans du Doubs au temps de Courbet. Etude économique et sociale des paysans du*

- Doubs au milieu du XIXe siècle*, Paris, les Belles-Lettres, 1979, 295 p. ; Jean-Luc MAYAUD, *Les Secondees Républiques du Doubs*.- Paris, Les Belles-Lettres, 1986, 475 p.
- 38 - Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières...*, *op. cit.*, p. 441.
- 39 - Louis BERGERON, « Les espaces du capital », dans Jacques REVEL [dir.], *L'espace français. Histoire de la France* (André BURGUIERE, Jacques REVEL [dir.]).- Paris, Seuil, 1989. pp. 287-374.
- 40 - Jean-Luc MAYAUD, *Les Secondees Républiques ...*, *op. cit.*, pp. 204-214.
- 41 - Ludovic JAOUEN, *L'organisation du crédit dans le haut Doubs, d'après les minutes notariales (1846-1854)*, Mémoire de maîtrise en cours sous la direction de Claude-Isabelle BRELOT, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon.
- 42 - Claude-Isabelle BRELOT, *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, Thèse pour le doctorat d'État, Université de Paris X-Nanterre, 1990, 2047 f., dact. en 4 tomes, à paraître en 1992, Les Belles-Lettres.
- 43 - Olivier TARNAUD, *Le crédit, les créanciers et les débiteurs à Besançon et en Franche-Comté entre 1846 et 1854.*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1991, 220 f.
- 44 - Natalie PETITTEAU, *L'horlogerie, de la proto-industrie à l'industrie : histoire des établissements Bourgeois de Damprichard (1780-1939)*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1985, 533 f. + annexes, à paraître en 1992, Les Belles-Lettres.
- 45 - Jean-Marc OLIVIER, *Les sociétés commerciales dans l'arrondissement de Besançon (1827-1857)*, Mémoire de maîtrise, Université de Franche-Comté, Faculté des Lettres et sciences humaines de Besançon, 1985, 276 f.
- 46 - Jean-Luc MAYAUD, « Les voies d'industrialisation en Franche-Comté au XIXe siècle », dans Claude-Isabelle BRELOT [dir.], *Les agents de l'industrialisation et de l'innovation dans une région française : la Franche-Comté*, ATP du CNRS, 1988.- 51 f., à paraître en 1992, Les Belles-Lettres ; Jean-Luc MAYAUD, « Industrialisation and financial networks : regional disparities in nineteenth century France », dans Philippe JOBERT et Michael MOSS [dir.], *The birth and death of companies. An historical perspective*, Carnforth, The Parthenon publishing, 1990, pp.137-156